

Projeter sur le territoire de la mémoire : quelles implications ?

par Marcellin Barthassat, architecte et urbaniste

Les quelques implications présentées ici vont tenter de répondre au « comment faire » l'espace habitable dans de multiples situations. Entre le moment d'une conférence et celui d'un retour sur la prestation, surgissent d'autres questionnements, car confronté au public comme à sa propre relecture. Parmi les références utilisées, le concept de « jardin planétaire »¹ fait écho à l'analyse visionnaire du « territoire comme palimpseste »². Cette relation ne va pas de soi, et pourtant il m'intéresse de la reprendre.

Pour Gilles Clément, la finitude écologique, le brassage planétaire et la couverture anthropique constituent des « supports » sur lesquels nous sommes appelés à agir : faire avec, et le moins possible contre, ou « comment exploiter la diversité sans la détruire » ?

Pour André Corboz la notion de territoire dépend des perceptions sur les propriétés physiques et la répartition des biens et des services : « cette nécessité d'un rapport collectif vécu entre une surface topographique et la population établie dans ses plis, permet de conclure qu'il n'y a pas de territoire sans imaginaire du territoire ».



1. Rhize (racine) intervention atelier ar-ter avec Daniel Kunzi et Elena Cogato Lanza à Lausanne Jardin 2010 (photo D. Kunzi)

Le sens du mot « projet », dans ses multiples expressions, relève ici d'un processus continu d'élaboration, d'emboîtements et de débat, aussi ne serait-ce pas là une première implication de méthode ? Sous jacente à ces références, la compréhension de notre environnement nécessite de « se retourner pour regarder d'où l'on vient »³,

¹ Gilles Clément, *Le jardin planétaire : réconcilier l'homme et la nature*, éditions Albin Michel, septembre 1999

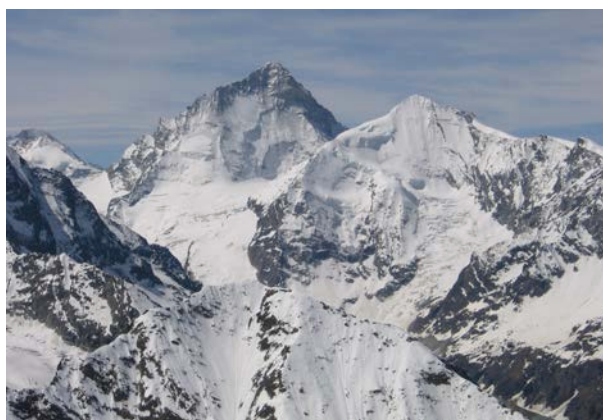
² André Corboz, *Le territoire comme palimpseste*, Les éditions de l'Imprimeur, 2001

³ Proverbe africain

afin de lire et comprendre « entre les choses naturelles et les choses humaines » selon Giancarlo de Carlo⁴. Pour nous, gens de projet, le « donné » serait ainsi ce terreau fertile du faire-avec. Cela signifie pouvoir se situer, se projeter, définir et débattre de ce qui nous attend, visant l'évolution de cette « couverture anthropique » ou de cet « imaginaire du territoire ». Le contexte peut être une autre implication préalable à la pratique architecturale ; autrement dit, pouvoir instaurer des relations entre histoire et modernité. Ceci nous interpelle pour trois raisons au moins.

La mesure des échelles

Le temps géologique, nous entraîne vers des échelles « surdimensionnées », reliefs donnés à voir, comme en haute montagne ou sur des itinéraires marins. A l'inverse l'histoire de la ville incarne de multiples agrégations urbaines, plus à l'abri d'une nature hostile, à proximité d'étendues exploitables ou suffisamment alimentée par l'eau. Produits d'une lente sédimentation et combinaison, les composantes naturelles que sont l'orographie, l'hydrographie et le végétal deviennent ici des domaines issus de processus de formation et d'érosion qui se sont accumulés ; tout comme le parcellaire, le réseau viaire ou le bâti qui sont à l'origine de tissus urbains ou territoriaux. Ces derniers résultent d'une lente sédimentation, constituant aujourd'hui les lieux spécifiques sur lesquels nous intervenons.



2. Dent Blanche et Grand Cornier dans la chaîne des 4000 valaisans (photo MBA)

⁴ *Architecture et modestie*, entretien avec Giancarlo de Carlo, Bruno Queysanne et René Borruet. Actes de la rencontre au Couvent de La Tourette (Centre Thomas More), juin 1996, édition Théâtète, 1999

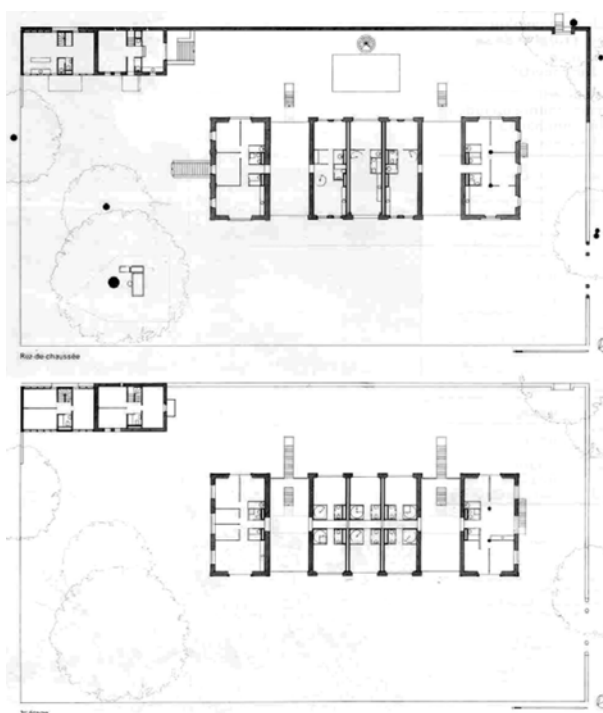
Cette complexité des rapports d'échelle interpelle l'atelier ar-ter⁵ où je travaille. Au démarrage, nous nous étions engagés sur deux projets à grande échelle où la question du paysage/territoire fut mise au centre de nos préoccupations et propositions⁶. Parallèlement nous étions impliqués sur des projets de réhabilitation et de logements,⁷ avec leur lot de typologies et de détails constructifs. Sur la question de l'urbanisme, la relation architecture et territoire invite à une dialectique des formes et du sens entre l'espace naturel, rural et urbain. L'ensemble du réel, certes complexe, nous intéresse particulièrement pour identifier et comprendre ce qui peut être entretenu, rénové, transformé ou ajouté. Cette « traversée des échelles »⁸ nous semble indissociable de la notion de « mesure » qu'entretient la perception, l'élaboration ou la construction de l'espace intérieur/extérieur.

La « réhabilitation », un rapport entre restauration et transformation

La désignation de réhabilitation se doit de rester ouverte. L'approfondissement des concepts et des pratiques, au fur et à mesure d'expériences et de modifications sur le patrimoine bâti, offre l'opportunité de clarifier ou de théoriser des principes conçus pour chaque projet. L'intérêt porte sur la rencontre entre l'ancien et le nouveau, entre ce qui existe et ce qu'on ajoute. On verra plus loin qu'il en est de même sur la question urbaine et sur les dimensions territoriales. Menées dès 1984 avec le « collectif d'architectes »⁹, plusieurs de ces expériences ont constitué des conditions formatrices, nourrissant d'autres projets menés par l'atelier ar-ter.

La reconversion du grand rural de Landecy se caractérise par une importante transformation, sorte de phalanstère (regroupement organique) réunissant 14 familles en coopérative d'habitation. Cet édifice de Jean-Marc-Louis Junod (1848) possédait une architecture suffisamment transfonctionnelle pour s'adapter à une telle

reconversion. Il importait de bien distinguer les éléments de structure et d'enveloppe, de la forme des logements devant s'insérer dans un « rapport de sympathie » à la force de ce grand bâtiment. De manière différente, mais sur les mêmes principes, l'expérience de « restauration » des Bains des Pâquis s'est attachée, dans sa valeur d'usage, à réparer le béton et clarifier le site et ses espaces. Une définition hésitante des mots rénovation ou restauration a été débattue, du fait d'une coexistence de pratiques, à la fois de réparation, de substitution, de transformation et d'adjonction¹⁰.



3a et 3b. Le grand rural de Landecy reconvertit en coopérative d'habitation, projet et réalisation collectif d'architectes bbbm (photo J. Menoud)

⁵ L'atelier ar-ter est créé en 2008 par Marcellin Barthassat, Jacques Menoud et Laurent de Wurstemberger. Il s'occupe d'architecture et de territoire, et réalise des projets à différentes échelles. Il veille à ne pas se subordonner à une division ou cloisonnement des domaines, grâce à une réflexion permanente sur son propre travail. Aujourd'hui l'atelier ar-ter élargi l'association à Pedro Diaz-Bérrio et Astrid Rogg, entouré de collaborateurs.

⁶ Concours (MEP) Praille-Acacias-Vernets en 2006 et Plan paysage pour le projet d'Agglomération franco-valdo-genevois en 2007

Réhabilitation de l'ancien site hydraulique de Vessy / Arve et autres projets d'habitations (www.ar-ter)

⁸ Michel Corajoud, *le projet de paysage, lettre aux étudiants* dans *Le jardinier, l'artiste et l'ingénieur*, septembre 2000

⁹ Collectif d'architectes (1984-2007) : Marcellin Barthassat, Marc Brunn, Claude Butty et Jacques Menoud ont expérimenté la question de la restauration, de la transformation et de l'adjonction contemporaine dans plusieurs projets. Ils ont également réalisé des logements, des coopératives d'habitation et des études d'urbanisme.

¹⁰ Entretien avec les architectes Marcellin Barthassat, Claude Butty, Gabriele Curonici et Jacques Menoud : *La rénovation des Bains des Pâquis*, propos recueillis par Philippe Beuchat et Jean-Pierre Balmer, revue *Schweizer Heimatschutz* N° 3 (1996), éditions Patrimoine suisse

Vingt ans plus tard l'atelier ar-ter interviendra sur deux sites classés, nécessitant une réhabilitation en vue d'un abandon des fonctions d'origine, à savoir l'ancienne station de pompage de Vessy sur Arve, repris par les Services Industriels de Genève (SIG). Depuis longtemps à la recherche d'une reconversion, le site réunit aujourd'hui à la fois des activités hydrauliques produisant de l'électricité, et la mise à disposition d'un espace public, animé par l'Association des Berges de Vessy¹¹. L'ajout s'est concrétisé par la réalisation de la Maison du Futur au sein d'un « village industriel », dont le concept programmatique est proposé par Daniel Kunzi du groupe BLVDR. La réalisation du bâtiment priorise une autosuffisance énergétique et une matérialisation écologique, en utilisant notamment des briques de terre crues fabriquées sur place par Terrabloc¹².



4. Réhabilitation de l'ancien site hydraulique de Vessy sur Arve et création de la Maison du Futur (photo MBA / ar-ter)

C'est également à Chouilly, dans le grand domaine de la famille Penet, où les activités agricoles ont cessé depuis les années 1980, que l'atelier a réalisé une première étape de reconstitution d'un bâti reconverti en logement. L'état très dégradé des structures porteuses et des enveloppes a nécessité une réinterprétation des typologies originelles, et une matérialisation de ce qu'il était possible de sauvegarder ou de construire avec notre temps.

Sur ces divers sites, il y eu ainsi une véritable expérience de démarches mêlant ancien et nouveau. Pour que l'édifice ou l'ouvrage ne glisse pas de l'état de témoin à celui de marchandise, la réhabilitation et sa maîtrise d'œuvre restent des sujets de recherche. L'innovation consistant souvent, dans ces exemples, à retrouver des savoir-faire anciens pour en extraire des logiques nouvelles, tout en articulant ce que nous offre les capacités constructives d'aujourd'hui.

¹¹ Voir : www.lesbergesdevessy.ch ainsi que *Le site hydraulique SIG de Vessy : une histoire entre nature et artifice*. In Patrimoine et Architecture N°17 (p.84-89). Gollion : éditions in folio.

¹² Voir : www.terrabloc.ch



5a et 5b. Restauration et transformation du Domaine Penet à Chouilly par l'atelier ar-ter (photo O. Zimmermann)

Il s'agit de miser sur la durée plutôt que sur le transitoire, et de « garder le sens des proportions, de faire preuve de mesure, de dialectique »¹³, comme le relève Alvaro Siza. Le projet doit être vu comme un processus et non comme une exigence imposée que par le programme. La contrainte devient ainsi une condition du projet, lui-même fondé sur l'existant.

La notion de « seuil » dans la ville et sur ses franges

Après les années 1970-80 la « grande syntaxe » de la ville, basée sur la rationalité et le fonctionnalisme (habitat, travail, loisir), ne semble plus satisfaisante¹⁴. La ville organique (historique) a conservé les qualités d'un vis à vis ou d'un espace public plus tenu de la rue ou de la place, en suscitant de multiples relations. Tandis que la ville distendue ou diffuse (péri-urbain), si elle s'est ouverte à plus d'espace entre le bâti, elle a construit une organisation rationnelle et fonctionnelle certes, mais une spatialité plus incertaine, avec sa somme de « délaissés » notamment dans les grands ensembles. Pourtant la critique de la Charte d'Athènes a surgit dès les années 1950-60, notamment avec le groupe Team Ten¹⁵ qui marque ses distances en préconisant

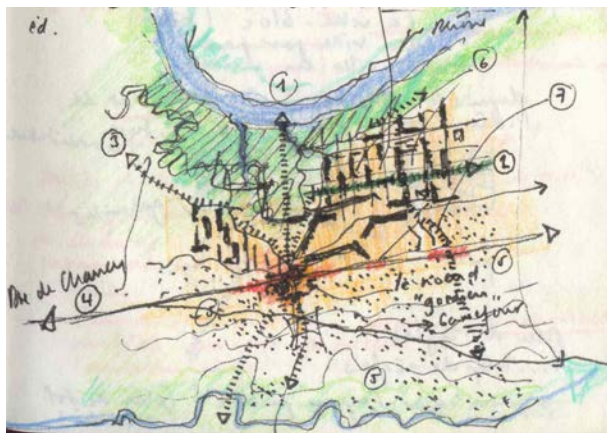
¹³ Alvaro Siza, *Une question de mesure*, entretiens avec D. Machabert et L. Beaudoin, éditions Le Moniteur, 2008

¹⁴ Bernardo Secchi, *La ville des riches, la ville des pauvres. La ville poreuse* Bernardo Secchi et Paola Viganò, éditions MétisPresses, 2011 et 2014

¹⁵ Le Team Ten est un groupe créé lors du 10ème congrès des CIAM par Jaap Bakema, Georges Candilis, Rolf Gutmann et

l'introduction d'une hiérarchie associative (maison, rue, quartier, ville) : « bien qu'il soit difficile de définir les niveaux supérieurs d'association, la rue est bien une communauté de contact direct, le quartier une communauté de connaissance et la ville une communauté de contact intellectuel »¹⁶. Cette conception d'un urbanisme à échelle humaine se développe autour d'une idée forte pour créer un « monde des seuils ». Aldo van Eyck et Hermann Hertzberger, protagonistes de cette approche, vont créer des espaces visant à favoriser des relations entre individu et collectivité : porte, fenêtre, jardin et toute autre limite deviendront davantage une « transition » plus qu'une séparation des choses. Cette pensée structuraliste¹⁷ pourrait représenter aujourd'hui le dépassement de visions « utilitaristes » qui prédominent encore, et permettre d'ouvrir la question urbaine aux notions de « ville fertile » ou de « ville poreuse »¹⁸. C'est là une troisième raison pour établir une relation entre la ville et la campagne.

Sur la première couronne suburbaine du cœur d'agglomération transfrontalière du Grand Genève, la proximité des espaces naturels et agricoles offre un fort potentiel d'hybridation entre l'urbain et le rural. Toutefois ce périurbain n'a pas échappé au phénomène d'une ville distendue ou diffuse.



6a. Onex, un Grand ensemble des années 1960 inachevé... (croquis MBA)

A Onex par exemple, la révision du Plan directeur en 2002 fut l'occasion de répondre à la critique des grands ensembles monofonctionnels et de porter la réflexion sur le statut des espaces publics et des espaces verts. La requalification de la Cité nord met au centre les enjeux de mixité

entre logements et activités, de mixité sociale, et de densité et morphologie (référence à « l'unité mixte » du studio Bakema et van der Broek, 1951-56)¹⁹.



6b. La Cité Onex-Lancy des années 1960 et la révision du Plan directeur en 2000 (dessin collectif d'architectes)

En 2000 Metron et le Collectif d'architectes bbbm (groupe me.col) gagnent un concours au Grand Saconnex, dans le quartier du Pommier proche de l'aéroport. La réalisation de 120 logements et surfaces d'activités nous incita à se positionner très clairement sur deux points essentiels, le « plan » et l'énergie.

Ceci nous a conduit à concevoir des logements traversant, flexibles et spatialement généreux, de plus avec l'insertion de « maison urbaine » dans les rez-de-chaussée. Le standard Minergie permettait d'exploiter l'épaisseur des immeubles fixée à 15 mètres dans le Plan localisé de quartier (PLQ), favorable pour l'inertie thermique, mais avec certaines contraintes fixées inutilement dans le PLQ. Cette expérience questionne alors la séparation entre l'élaboration des PLQ, très rigides à Genève, et une densification urbaine morphologique et une typologie de qualité²⁰.

Peter Smithson (1953), rejoint plus tard par Aldo Van Eyck, Hermann Hertzberger, Giancarlo de Carlo, Bill et Gill Howell, Alison Smithson, John Voeckler (1956).

¹⁶ Peter et Alison Smithson, discours aux CIAM de 1953 à Aix en Provence.

¹⁷ Arnulf Lüchinger, *Structuralisme en architecture et urbanisme*, Karl Krämer Verlag Stuttgart, 1981

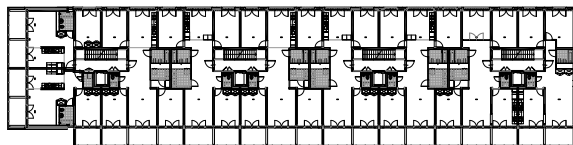
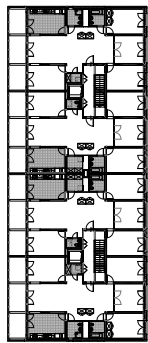
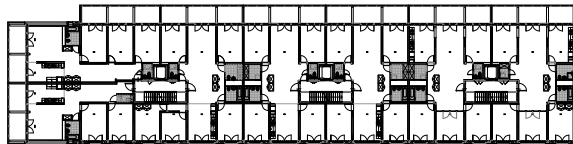
¹⁸ ibidem 1 Gilles Clément et 14 Bernardo Secchi

¹⁹ Révision du Plan directeur d'Onex 2002, étude réalisée par le Collectif d'architectes. Voir également *Grand ensemble, la cité nouvelle d'Onex-Lancy à Genève*, dans la revue *FACES* N° 59, été 2005

²⁰ Le quartier du Pommier, revue *TRACES* N° 22 / 2001 et *Espace dans la géométrie*, logements dans la Campagne du Pommier, revue *FACES* N° 56 automne 2004

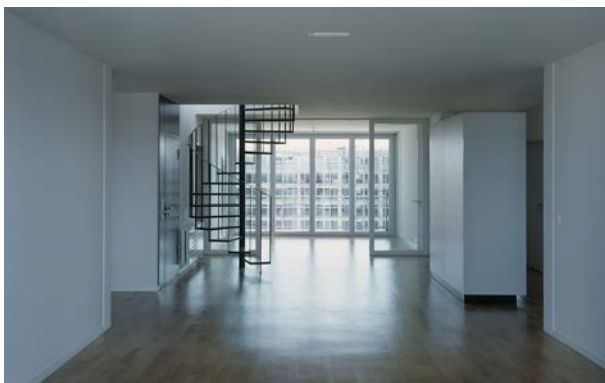


7a. Intérieur/extérieur, l'ensemble des immeubles de la Caisse de pension CPEG réalisés dans le quartier du Pommier (dessin et photos atelier me.co)



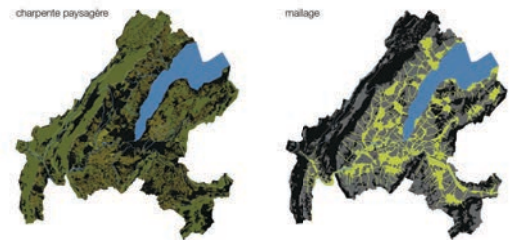
1:500

7b. Typologie de logements traversant (dessin atelier me.co)



L'idée d'une « inversion »

L'échelle d'agglomération anime le Grand Genève depuis 2007. Le projet s'est déployé sur deux générations en superposant à la fois trois volets : urbanisation, mobilité et paysage, et autour d'une vision de « métropole compacte, multipolaire et verte ». Il fallait réagir entre le laisser faire ou la maîtrise d'une conurbation sur le territoire régional produite par la séparation des fonctions habitat, travail, loisir. Si le couple urbanisation/mobilité semble découler des nouvelles politiques publiques, afin de maîtriser l'impact environnemental issu de la croissance, la notion de « paysage » n'était pas clairement énoncée au démarrage de la démarche. Ce n'est qu'en 2008, lors du premier projet d'agglomération, que l'élaboration du « plan paysage » prend vie. Celui-ci postule d'une restitution des relations entre ville et campagne, et travaille sur les imbrications, les continuités, les transitions spatiales entre les sites naturels, les surfaces agricoles et les franges urbaines²¹. Ce principe de « maillage » vise à développer des relations (connectivités), pour offrir aux quartiers urbanisés une proximité d'espaces publics ouverts sur les paysages de la campagne.



8. Le « plan paysage » du projet du Grand Genève, espace d'agglomération franco-valdo-genevois (dessin atelier ar-ter)

²¹ Projet de paysage 2, cahier 13-8, juin 2012, volet du projet d'agglomération du Grand Genève, www.grand-geneve.org

Appliqué dans l'aménagement de nouveaux quartiers, le principe de maillage donne à l'espace public un rôle structurant à l'urbanisation - comme dans le futur quartier des Communaux d'Ambilly - où peuvent se fabriquer des formes urbaines productrices de plans-logements. Ce regain d'intérêt sur la question du paysage constitue une modification de la perception entre le sensible et de l'intelligible. « Si l'homme a pu grâce à l'essor des sciences et techniques, conquérir la maîtrise de son environnement, ce n'est pas sans altérer celui-ci ni se priver des apports de l'expérience sensible » nous dit Michel Collot²².

En renouant l'une avec l'autre, la « pensée-paysage » nous invite à inverser le rapport entre programme et site, ou plus globalement entre urbanisme et paysage. Ce dernier deviendrait la matrice ou le socle territorial sur lequel se négocierait la croissance des villes, hypothèse qui bien sûr se discute. Autrement dit, le lieu et sa signification comme un « préalable » au projet, comme pourrait l'être l'édifice sur la question patrimoniale.



9a. La réhabilitation du cours d'eau de la Seymaz, entre nature et artifice (photos M-A. Barthassat)



9b. Modification du lit et des berges (photos O. Zimmermann)

L'expérience de la « renaturation » des cours d'eau, tel que nous l'avons pratiqué dans le projet de la Seymaz, est venue conforter cette idée intuitive de l'inversion, ou du « faire avec ». Ici la nature et l'agriculture sont co-présentes et à la fois liées par un contrat social passé avec les agriculteurs pour inclure la gestion des terres et de l'irrigation. Le projet s'est attaché à réactualiser les relations topographiques entre terre et eau, à établir des relations entre géométrie du construit, divagation, érosion, espèce végétale, faune et temporalité. Plus particulièrement, concevoir une reconstitution des berges et du bocage sur le parcellaire moderne et le réseau de voirie, afin que la forme du cours d'eau aille au-delà d'une mise en scène mimétique de la nature. L'exploration d'un paysage historique résultant de cultures multiples, a permis de revisiter la dialectique nature/culture (écologie et paysage) par la réalisation d'un nouvel espace public rural²³.

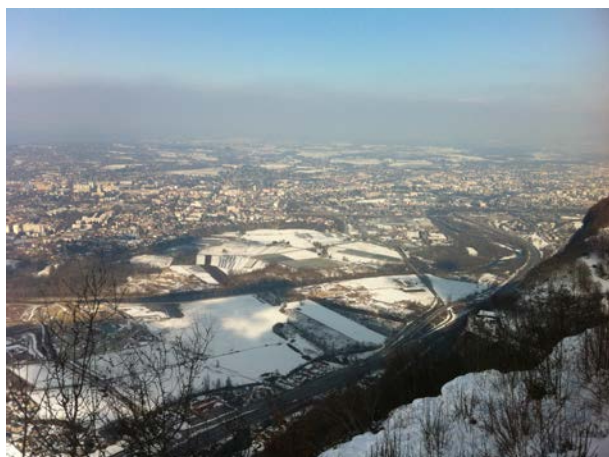


9c. La « renaturation » de la Seymaz une expérience de projet interdisciplinaire avec les ingénieurs et démarche participative (contrat social) avec les agriculteurs et les communes riveraines (photos O. Zimmermann)

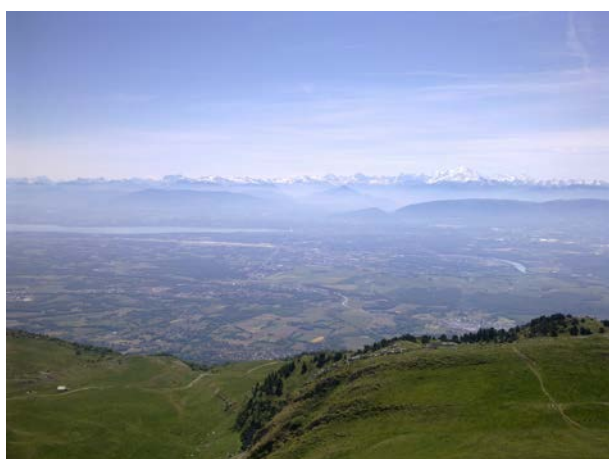
²² Michel Collot dans *La pensée-paysage*, éditions Actes Sud/ENSP, 2011

²³ Marcellin Barthassat, *Entre naturalité et agriculture, l'espace public rural de la haute Seymaz*, en collaboration avec Jacques Menoud, Yves Bach et Pierre Rossel, in *Les Carnets du Paysage* N°18, édition Actes Sud/ENSP Versailles, 2009

Né de la rencontre d'un monde créé et de l'esprit humain, le « paysage » nous entraîne aux horizons qui le définit. C'est une manière sans borne de percevoir l'environnement naturel et construit, entrant en résonance avec cette triade (chinoise) « Ciel-Terre-Homme », et renvoyant au bout du compte à notre relation Homme / Nature et ses paradoxes. Cette « inversion » du regard sur l'urbanisme rejoint une sorte de culture du doute, exploré par André Corboz, pour interroger cette finitude écologique de la condition contemporaine. Daniel Sibony, lui, nous invite à se réappropriier la nature, avec « des nécessités et des aires d'indétermination, d'ouverture, de hasard, de création »²⁴. C'est dire que l'axiome traditionnel de la forme qui suit la fonction, pourrait être alors rediscuté autour de quelques mots clés tels que : contrainte, héritage, recyclage, métabolisme, modification, tel un « prélude » à certains changements de paradigme ?



10. Le péri-urbain Genève / Annemasse
(photos M. Barthassat / ar-ter)



11. L'agglomération franco-valdo-genevoise, vue du Jura
(photos F. Briand / ar-ter)

Pour l'heure, le vécu de quelques expériences, notamment sur le futur de l'espace métropolitain du Grand Genève, a démontré des constances depuis le premier plan régional de Maurice Braillard / Alfred Bodmer²⁵. Cette continuité voulue, par le Plan paysage, au projet premier d'agglomération 2008, n'a fait que reprendre le concept de « maillage vert » structurant, et en tant qu'espace public rural et urbain. Cette expérience marquante a conforté cette idée d'inverser la manière de conduire le projet où le programme n'est plus tout puissant sur le site.

Il semble que la « pensée-paysage » s'ouvre et fédère davantage qu'elle ne sépare, sans doute par les facultés d'enchaînements ou de connectivités, que cette approche suggère ; le paysage est à la fois héritage et mutation, étendue, ressource, bâti, ville, territoire, mode de vie et société. Nous avons besoin d'une nouvelle description de la question urbaine (le courage de l'hypothèse) ; construire une autre manière de voir et de faire, d'entretenir ou de transformer. Une « inversion » de la méthode qui pourrait ouvrir sur un futur, même incertain, vers une dimension véritablement humaine et durable.

Marcellin Barthassat
architecte et urbaniste SIA FAS FSU
associé de l'atelier ar-ter
enseignant à hepia/unige en MDT

22 mars 2016

²⁴ Daniel Sibony, *Du rapport à la nature* dans *Cosmopolitiques* N°1 - La nature n'est plus ce qu'elle était, 2002, éditions l'aube essai

²⁵ Premier Plan de zone de 1936 : Alain Léveillé 1896 – 2001 *Projets d'urbanisme pour Genève*, éditions Georg, 2003, et Elena Cogato Lanza, *Maurice Braillard et ses urbanistes, puissance visionnaire et stratégies de gestion urbaine* (Genève 1929 – 1936), édition Slatkine, 2003